



**PROJET DE REAMENAGEMENT DU RU DE GIENCOURT
SUR LA COMMUNE DE BREUIL LE VERT**

ENQUETE PREALABLE A LA D.U.P

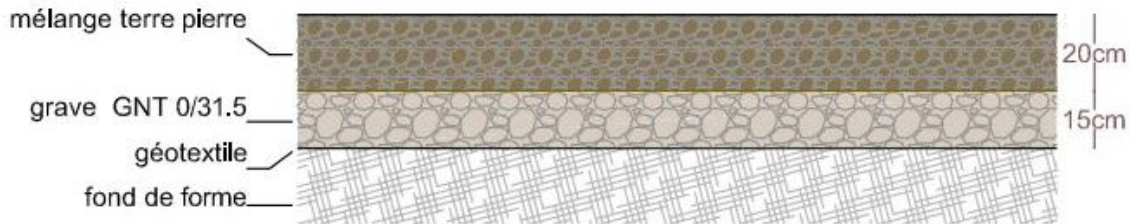
**CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES OUVRAGES
LES PLUS IMPORTANTS**

Le cheminement piéton

Le projet prévoit la réalisation d'un cheminement piéton en rive droite du rû. Celui-ci sera réalisé en stabilisé d'une largeur d'1 mètre.

Préalablement à la réalisation du chemin, l'emprise du chemin sera décapée sur une épaisseur de 35 cm. Ensuite le sol en place sera purgé afin de recueillir la nouvelle structure :

- Géotextile non tissé de 180 g/m² ou classe III
- Couche de forme : 15 cm de grave non traitée 0/31,5
- Couche de revêtement : 20 cm de mélange terre-pierre 20/40.



Les passerelles piétonnes

Au-dessus du déversoir, une passerelle piétonne en platelage sera créée. Elle sera munie de garde-corps de part et d'autre afin de prévenir tout risque de chute.

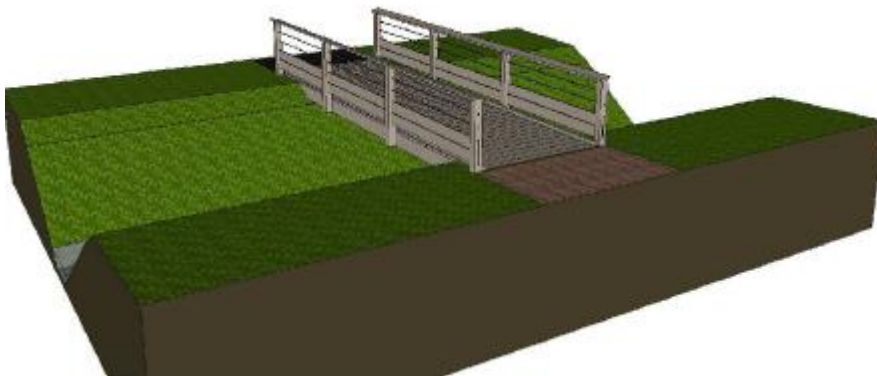
Elle aura les caractéristiques suivantes :

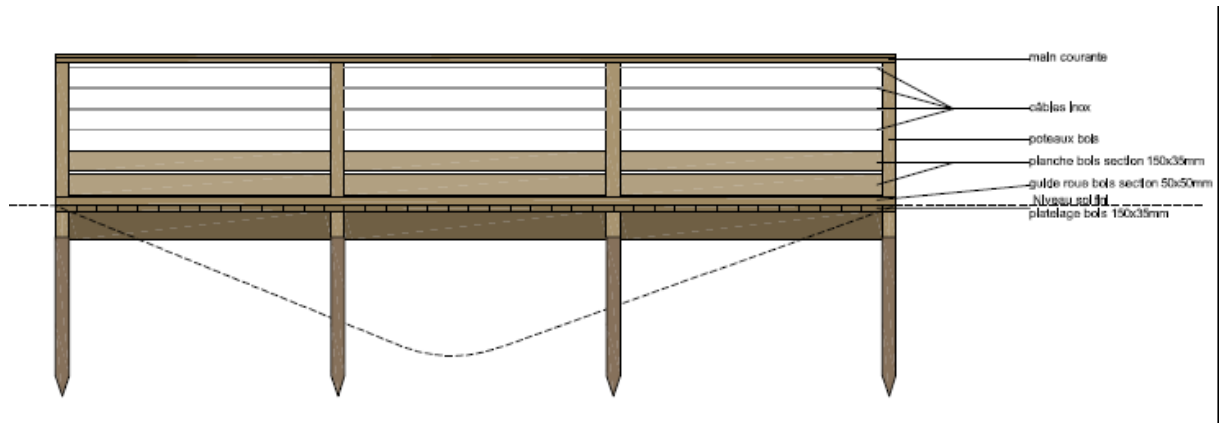
- Largeur : 1 m
- Longueur : 8 m
- Cote de l'intrados de la passerelle devra être supérieure à : 49,7 m NGF

Un deuxième franchissement de type platelage sera également créé, mis en place au-dessus rû, au niveau de l'impasse des peupliers. Elle sera munie de garde-corps afin de prévenir tout risque de chute dans le cours d'eau.

Cette passerelle piétonne aura les caractéristiques suivantes :

- Largeur : 1 m
- Longueur : 6 m.
- L'intrados de la passerelle se situera au-dessus de la cote de 49,7 m NGF





Le déversoir

La berge du ru sera terrassée sur une longueur de 9 m à la côte de 49,10 m NGF afin de créer un déversoir vers le Bois des Flaques en cas d'inondation.

